

LE NATIONALISTE

JOURNAL DU DIMANCHE

JULES FOURNIER, directeur

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 20, RUE SAINTE-THÉRÈSE, MONTRÉAL.

Téléphone Bell : Main 3237.

Bourassa au Monument National

Jeudi prochain, 25 fevrier, a 8 h. du soir

A la veille de l'ouverture de la session, la jeunesse de Montréal fera une grande démonstration au député de Saint-Jacques et de Saint-Hyacinthe. Discours par Bourassa, Lavergne, Laflamme, Rainville, Asselin, Fournier, Fauteux et Tétreau. Les dames seront admises.

Emissions de capital

A propos du projet Maclean

La régie des services d'utilité publique est partout importante mais surtout dans les pays comme le nôtre, jeunes et au début de leur développement économique. Mieux vaut marcher les transports plus tôt que tard. Et voici comment raisonne le député de South-York : —L'émission au pair apportera \$50,000,000, ni plus ni moins, au trésor de la Compagnie ; mais comme le cours est actuellement dans les alentours de 175, soit au-dessus du pair, l'enchère rapporterait probablement 75 p. c. de plus, soit une somme de \$87,500,000. Si la Compagnie n'a pas la nationalisation lui l'aurait, notre gouvernement ayant présumé soumettre les compagnies au contrôle d'une commission, il ne paiera de dividendes que sur trente ou trente-cinq millions, et non sur cinquante millions.

Ce raisonnement, à propos du Canadien-Pacifique, est d'autant plus juste que l'Etat s'est engagé, lors de la constitution de cette compagnie, à ne pas intervenir dans ses tarifs tant que ses dividendes ne dépasseraient pas 10 p. c. par an. Il est en effet bien évident que si la compagnie peut diluer son capital à mesure que ses profits augmentent, et hors de toute proportion avec les nécessités de son administration, ses tarifs échapperont toujours au contrôle de l'Etat.

M. Maclean a de son côté, sur ce point, des journaux libéraux très vigoureux d'applaudir à l'important, comme le "Toronto Star" et la "Winnipeg Free Press", William F. Maclean au Parlement et dans son journal, le "Toronto World", en faveur de la réglementation des émissions de capital.

A l'heure actuelle, la compagnie, en passant par la "Winnipeg Tribune", a contre lui les chefs du Canadien-Pacifique sollicités par le Parlement l'autorisation d'augmenter son capital de 50,000,000 son capital actuel. Il y a deux manières de procéder à cette émission : la première est de vendre les actions au pair, aux souscripteurs agréés par le conseil d'administration ; c'est ce que

LE DEPUTE DE PORTNEUF ET LE PALAIS DE JUSTICE DE MONTRÉAL.

Au banquet du Barreau, M. Lomer Gouin a annoncé qu'il ne quitterait pas le pouvoir qu'il n'ait construit un nouveau Palais de Justice.

Le député de Portneuf s'intéresse beaucoup au développement de Montréal.

Le Palais de Justice actuel ne convient pas à la manie des grands de nos jours, dit M. Gouin.

Ce pauvre Palais, avec ses réparations, son aile Maurice Perrault, sa maison Pérodeau adjacente, son poulai sur le toit, il semblerait qu'il nous ait coûté assez cher, et que d'autres dépenses fussent plus urgentes pour le pays à l'heure actuelle.

Par exemple, nous n'avons pas de routes nationales, et nos écoles sont dans le marasme.

Mais, pour nos routes, M. Gouin n'a pas d'argent. Nos cultivateurs se plaignent, et le long de notre beau fleuve, et surtout plus loin dans les terres, ils patagent dans des cloaques, s'enlèvent dans des fondrières, et, devant tant d'obstacles au transport de leurs denrées, perdent courage, ne songent plus à apporter à leur culture, à leurs terres, des améliorations qu'ils jugent inutiles, se désespèrent, se résignent à la misère.

En améliorant nos routes, en facilitant les transports, le député de Portneuf augmenterait les ressources de nos cultivateurs, ferait pénétrer un peu partout l'aisance et la richesse.

Mais, pour des œuvres aussi humanitaires, M. Gouin n'a pas d'argent.

Pas d'argent, non plus, pour nos écoles, pour nos malheureuses institutrices si honteusement payées.

Qui ne reconnaît, cependant, aujourd'hui, que notre enseignement primaire est indignement inférieur à celui de l'Ontario? Qui contesterait que le relèvement de cet enseignement serait bientôt suivi d'un relèvement parallèle de l'initiative individuelle et du bien-être général?

Mais, pour forger cette arme de fer, pour la lancer dans la terrible lutte pour la vie que les nôtres auront bientôt à soutenir, M. Gouin n'a pas d'argent.

D'ailleurs, ce sont là Vérités.

Parlez-nous, par exemple, de ce vieux Palais de Justice, qui ne nous coûte que quinze cents mille dollars ; voilà la vraie disgrâce nationale que M. Gouin ne saurait tolérer sous son règne !

Ne s'est pas un Palais qui réclame nos avocats, ce sont des juges. N'importe, M. Gouin veut donner un Palais.

Sais donc Maurice Perrault n'est plus là, qui ne toucha que deux cents mille dollars pour la construction de cette ignoble tumeur qui déshonore le vieux et sévère Palais. M. Pérodeau n'a peut-être plus de maison voisine à vendre, à des conditions avantageuses. Mais qu'il y a d'autres entrepreneurs, et d'autres propriétaires. Voilà la partie intéressante de la population.

Un nouveau Palais, une nouvelle Prison (qui coûtera, en tout, plus de seize cents mille dollars), voilà les OEUVRES NATIONALES qu'affectionne M. Gouin.

Ne pleurez plus, intéressants entrepreneurs, M. Gouin le député de Portneuf pense à vous.

Le peuple y pense également.

Seul, l'esprit de parti l'empêche de flétrir de semblables agissements. OSCAR LAMOUREUX. Cultivateur.

Lettre ouverte Au directeur de la "Croix"

Saint-Boniface, le 16 février 1909.

M. le directeur de la "Croix", Montréal.

Monsieur,

Dans votre numéro du 4 courant, qui me tombe sous les yeux seulement aujourd'hui, vous reprochez à la "Patrie" d'avoir omis, dans l'analyse de je ne sais quel travail, un passage où M. Madelin exalte le rôle de l'admirable clergé canadien.

Voilà qui est fort bien écrit, et je n'y contredirai pas, car nul plus que moi ne vénère le clergé du Canada. Mais, entre nous, n'avez-vous rien de semblable à vous reprocher?

Dans votre numéro du 7 janvier, vous reproduisiez un article de l'"Action Ouvrière", très bon en vérité, mais au cours duquel l'auteur hasarde une affirmation désolante pour l'épiscopat et les catholiques français.

"En 1901, dit l'écrivain que vous citez, la majorité de l'épiscopat d'alors et les juristes catholiques ne comptent rien (sic) aux pièges de la loi contre les congrégations..."

Comment appelez-vous, monsieur le directeur, celui qui NE COMPREND RIEN à une question que sa charge l'oblige de connaître à fond? Et que pensez-vous du niveau intellectuel d'un pays dont les plus éminents juristes ne voient goutte aux principales conséquences d'une loi importante? Peu flatte donc, pour mon humble part, comme prêtre et comme Français, je me permets de vous écrire, avec prière d'insertion, une lettre dans laquelle j'établissais que la majorité de l'épiscopat de mon pays avait compris AU MOINS QUELQUE CHOSE au mal de la loi contre les congrégations, puisque NN. SS, les évêques de France, à l'unanimité moins cinq (NN. SS. Geay, Le Nordez, Fuzet, Le Camus, Lacroix) signèrent une éloquentة pétition aux Chambres pour demander le rejet de cette loi. J'ajoutais que les juristes catholiques combattirent vaillamment, article par article, les projets sectaires.

J'avoue bien volontiers que je n'étais pas spécialement qualifié pour exiger de vous une rectification, mais j'avais espéré qu'à défaut de l'autorité du correspondant votre loyauté et votre esprit chrétien vous feraient un devoir de rétracter, sur simple indication amicale, une assertion tendant à présenter chez vous la majorité de nos évêques de France et nos juristes catholiques comme des nullités.

J'étais trop présomptueux, pardonnez-moi, puisque je vis passer plusieurs numéros de la "Croix" sans la moindre allusion à ma petite réclamation. Derechef, je vous écris. "Si vous ne jugez pas à propos d'insérer ma lettre, vous diriez en substance, au moins publiez une simple note rectificative. On ne refuse pas semblable satisfaction même à des adversaires."

La "Croix" fut aussi muette à la seconde tentative qu'à la première. En moi-même, Monsieur le directeur, je vous comparais à Fénelon, qui s'est rétracté dans l'affaire du Gésitisme ; malheureusement pour nous, vous n'êtes pas Fénelon.

Sur ces entrefaites, me voici en possession de votre numéro du 4, vierge, lui aussi, de toute rectification. En revanche, flamboie en première page un mirifique article intitulé : "CEST DE LA TARTUFFERIE", des plus suggestifs, et qui fait penser tout de suite à la parabole de "la paille et la poutre". Ainsi, la "Croix" trouve bon d'insérer une phrase qui "maltraite"

M. le docteur Choquette

M. le docteur Choquette avait préparé, en réponse à nos réflexions de dimanche dernier sur l'esprit de parti, un article qu'il nous destinait. Mais son œuvre, une fois terminée, l'a effrayé lui-même, et il n'a pas voulu jeter dans nos colonnes cet engin meurtrier. "J'ai eu à la fin des scrupules, nous écrit-il, à vous mettre dans la nécessité, soit de l'accepter, soit de le refuser." S'ils le refusent, ils paraîtront manquer de courage ; s'ils l'acceptent, ils sont morts d'avance ; c'est ce que nous pensons naturellement notre charitable contradicteur et, comme il estime que malgré tout "la race souffrira moins de nos attaques que de la privation de nos talents", il a envoyé son écrit au "Canada".

Nous ne dirons jamais assez combien nous sommes sensibles à ce procédé. M. Choquette nous permettait-il seulement de lui rappeler qu'au "Nationaliste" nous n'avons pas l'habitude de craindre les bombes? Au surplus, les conditions nous que nous ne cherchions pas davantage à les fuir. Non seulement, en effet, nous avons toujours ouvert nos colonnes à toutes les communications respectables, quel que soit leur contenu, mais nous avons discuté une question sans exposer dans toute leur force les arguments de l'adversaire. Nous avons même poussé cette préoccupation jusqu'à publier quelquefois des articles où l'on nous disait presque des injures. S'il est une qualité que l'on doive nous reconnaître, c'est donc bien la loyauté dans la polémique, et la protestation, en somme assez modérée, de M. Choquette ne pouvait qu'être la bienvenue chez nous.

Nous nous souvenons que ce dernier ait pu en donner si nous ne savions qu'il nous jugeait ici d'après le "Canada", où l'on jette invariablement au panier toute communication qui n'est point strictement conforme aux vues du journal. Au "Nationaliste" nous avons d'autres principes et M. Choquette n'aura pour se rassurer qu'à voir notre prochain numéro, où nous reproduirons intégralement son article d'hier, quoique rien dans les circonstances ne nous obligeait à le faire.

Nous discuterons alors ses différents avis. Des aujourd'hui, cependant, nous tenons à relever ce qu'il écrit au sujet de l'esprit de parti.

Il y a peut-être ici un malentendu, et peut-être aussi est-ce un peu de notre faute ; peut-être n'avons-nous pas dit assez clairement que nous n'entendions point confondre l'esprit de parti sincère, sentiment noble et généreux, avec l'avengement volontaire ou persistant un certain nombre d'hommes depuis longtemps déshonorés sur le compte de leurs chefs et de leurs compagnons d'armes.

Ainsi, dans le comté de Rouville, à Saint-Hilaire même, nous connaissons nombre d'honnêtes citoyens qui ne perdent aucune occasion de prouver les vertus du ministère Lathier. Ils sont bien convaincus que le ministère actuel n'a de libéral que le nom, et qu'en réalité il incarne le tyranisme le plus noir. M. Choquette n'a pas plus que nous l'habitude de l'immigration conduit les Canadiens français, avec une rapidité vertigineuse, vers cet "effacement" que lui-

La voix sévère

Ecoute ce que dit la droite Conscience. Dans le sentier serein de noblesse et d'honneur, Hors de l'orgueil, loin du dégoût, loin de l'envie ; Soumets-tu ta raison incertaine et ton cœur.

C'est elle, si tu veux, qui guidera ta vie. Comme un enfant docile accepte son conseil ; Ce qu'elle ordonne est juste, et l'esprit pur l'approuve ; Obéis, et la paix bercera ton sommeil.

Car c'est une voix forte, impérieuse et dure. A qui l'a méconnue et bravé un moment, Et l'instinct supplice est profond qu'il endure ; La voix sévère crie impitoyablement.

Et le Remords tragique avive la torture !

ALBERT LOZEAU.

Le Traquenard

A sa séance de lundi dernier, le Conseil de Ville a adopté la résolution suivante :

Sur la proposition de M. l'échevin L.-A. Lapointe, appuyée par l'échevin Clearihue, il est

RESOLU : que les amendements proposés à la Charte soient publiés dans la "Gazette Municipale", et qu'ils constituent le premier ordre du jour pour la prochaine assemblée du Conseil.

Or, le numéro de la "Gazette Municipale" portant la date du 22 février et envoyé hier samedi aux échevins, ne contient pas les amendements à la Charte.

Pourquoi cette publication n'a-t-elle pas été faite? Les amendements étaient prêts, puisqu'ils ont été mis devant le Conseil ; pourquoi cette suppression?

La raison en est facile à discerner ; on veut surprendre le Conseil. L'opinion publique, qui ne connaît que très vaguement ces amendements et ignore complètement la forme définitive qu'on leur a donnée.

En dépit de cette suppression de publication, la première, la seule qui se soit produite depuis que la "Gazette Municipale" existe, le rapport sur les amendements a été maintenu sur l'ordre du jour, ce qui permettra au leader d'en imposer la discussion au Conseil, bien qu'aucun des échevins n'en ait pu prendre connaissance.

Pareille chose ne s'est vue durant les cinq années où l'échevin L.-A. Lapointe et son ami Bauset n'ont pu intimider le directeur de la "Gazette

UN ARTISTE

Il est intéressant de signaler le fait que plusieurs des photographies qui ont primées au concours de la "Belle" venaient des ateliers de M. Gibb, 498 rue Sainte-Catherine, Est. Tout ce qui ont vu les travaux d'art exécutés par cet artiste (car c'est un) s'accordent du reste à lui ordonner la palme.

Ce sont nos lecteurs qui ont des impressions à faire exécuter et voudraient demander nos prix avant d'aller leurs.

REBUTS ET BALAYURES

Un journal indépendant dénonce avec la dernière énergie la politique d'immigration du gouvernement fédéral

(Du "Collier's", édition canadienne)

"Fille dans la maison de ma mère, je suis maîtresse chez moi". Cela est vrai, Rudyard Kipling ! Mais malgré cela, la fille ne peut empêcher de partager les soucis de la mère. Un des fardeaux de celle-ci, fardeau dont elle a débarrassé une partie sur nos épaules, est fait de balayures et de rebuts qui composent la canaille de Londres. Un grand nombre de ces individus, grandis sur les pavés de la métropole (c'est-à-dire des bouges les plus repoussants des grandes villes, sont envoyés au Canada, sans doute pour la raison que n'étant bons à rien chez eux ils devraient réussir aux colonies. Ce que certains d'entre eux font en notre pays cela se voit clairement par les statistiques criminelles.

L'ivrognerie a augmenté. Les batteurs de femmes se sont multipliés dans une proportion inouïe. En un seul mois, deux femmes ont succombé aux mauvais traitements de leurs maris, brutes immondes importées récemment d'Angleterre. Le pénitencier de Kingston abrite deux meurtriers, TEARCE et MOIR, tous deux épileptiques ; adresse : Londres, Angleterre. Les cours d'assises regorgent d'individus accusés de crimes inavouables. Nos prisons et nos asiles d'aliénés sont encombrés de pervers et de dégénérés qui n'ont pas vu le jour ici. Ces gens n'aiment pas le travail. Ils ne peuvent pas retourner au sol. Ils ne veulent pas s'éloigner des plaisirs fournis par les rues des grandes villes. S'ils acceptent de l'ouvrage à la campagne au cours de l'été, ils se retrouvent à la ville au mois de novembre.

Avant l'arrivée de cette tourbe, le Canada avait ses pauvres et ses sans-travail, mais c'étaient des pauvres méritants, qui prenaient leur misère philosophiquement et acceptaient la charité avec des remerciements. Ces émigrants venus d'outre-mer — et que nous devons, paraît-il, subir pour nos péchés — sont totalement différents. Ils ont apporté avec eux leur conception du bien et du mal et presque rien autre chose. Quand le maire de Toronto veut leur faire pelletter la neige, ils répondent que cela n'est pas leur genre de travail. Quand le Bureau de Charité leur offre de l'emploi, à peine trente pour cent des mendiants inscrits répondent à l'appel. Se faire suer à manger et geler à travailler, voilà leur idéal.

Comme exercice, ils feront des vantardises du haut d'une plateforme, ou de l'agitation perçue sur une boîte à savon. Qu'on prenne la peine de regarder de près ces paresseux nuisibles ; ils sont au courant de tout le mal qui se fait en haut lieu, mais leurs figures elles-mêmes ne disent-elles pas que le mal existe aussi dans les bas-fonds d'où ils viennent? Y a-t-il là de quoi nous faire croire que Gros-Jean vaut son maître, ou plutôt ne trouvons-nous pas là la cause qui empêche Gros-Jean de s'élever plus haut? Le Canada est le pays des occasions avantageuses, mais ces occasions ne s'offrent pas à la paresse et à l'inconduite. Que le travailleur sincère venu d'au-delà des mers n'échoue pas la parole mielleuse du vintard qui lui promet plus de beurre que de pain. Qu'il se mette courageusement à la tâche, qu'il pousse de l'épaulé à la roue, quel que soit l'ouvrage qu'on lui offre, et il fera son affaire.

Par contre, à Saint-Hilaire, il y a même nous précipite dans l'un de ses dernières citations. Cependant, il soutient publiquement cette politique, et n'est soufflé en son "âme de patriote" ses concitoyens n'en savent rien. Le parti est une religion dans laquelle il ne croit plus mais qu'il n'a pas cessé de pratiquer. Voilà ce que nous nous condamnons, voilà ce que nous tenons pour méprisable.

L'AFFAIRE DES ECHEVINS

Nous avons sous les yeux le fac-tum soumis à la Cour de Révision par Maître Charlemagne Rodier dans la cause de M. Henri Larin contre les membres de la Commission des Finances. Le passage de ce document que nous reproduisons ici, montre avec quelle désinvolture le secrétaire du maire a joué avec les fonds de la Ville, lors du voyage de M. Payette à Paris.

Le 18 mai, le Conseil vota illégalement les fonds nécessaires au voyage du maire, accompagné de son secrétaire. Cette résolution, dit M. Rodier, autorisait-elle le secrétaire du maire, M. René Bauset, à se faire accompagner par son épouse et à faire payer avec les deniers publics les dépenses de voyage de son épouse? Il a été clairement établi que la Cité a payé les dépenses de Madame René Bauset.

Il a aussi été établi que la délégation de la Cité de Montréal s'est rendue jusqu'à Bruxelles. La résolution du 18 mai, en supposant qu'elle soit légale, autorisait-elle d'autres dépenses que celles du maire et de son secrétaire; et autorisait-elle un autre voyage et un autre séjour que le voyage et le séjour à Paris? En ayant ces comptes comportant les dépenses d'un voyage et d'un séjour à Bruxelles, les Intimés ont non seulement excédé le montant vote, mais ils ont encore et surtout excédé le montant visé par la résolution du 18 mai, c'est-à-dire le montant dont le Conseil avait autorisé la dépense tout en manquant de définir ce montant: LE MONTANT REEL des frais de voyage DES DEUX DELÉGUÉS de la Cité A PARIS.

Mais les Intimés étaient décidés à payer. Profitant d'une résolution illégale leur donnant l'occasion d'exercer une discrétion également illégale, ils ont payé sans compter. La rédaction, la compilation et la forme du compte Bauset auraient dû, cependant, faire ouvrir les yeux aux généreux payeurs. Il importe en effet de rappeler que ce n'est pas M. René Bauset qui avait été délégué à Paris, mais bien le maire de Montréal, accompagné de son secrétaire. Les Intimés auraient dû recevoir un seul compte, celui du maire, comprenant les dépenses de son secrétaire. Au fait, le maire a présenté son compte total, comprenant passage, hôtels, pourboires, frais de représentation, etc. Ce compte s'élevait à \$1,817 pour un voyage d'environ trois semaines. Mais, en outre de ce compte du maire, les Intimés en reçurent un autre, celui du secrétaire du maire, compte approuvé par le maire, et dans lequel se retrouvent des charges portées déjà sur le compte du maire. Ou est l'homme d'affaires, l'administrateur consciencieux qui aurait payé un pareil compte sans, au moins, demander des explications? Les Intimés n'ont demandé aucune explication à M. Bauset.

Le maire a juré, dans son témoignage, qu'il a payé de ses propres deniers tous les frais de voyage de Mademoiselle Payette, qu'il a payé et inclus dans son compte de \$1,817 les passages de retour des délégués. Cependant Bauset, de son côté, charge quatre autres passages à la Cité; et le représentant de la Compagnie Générale Transatlantique déclare, dans son témoignage, que ces quatre autres passages sont ceux du maire, de M. René Bauset, de Mademoiselle Payette et de Madame René Bauset—ce qui fait que, sur ce seul item, la Cité a payé six passages pour ces deux délégués, et ce par le fait des Intimés, qui se refusent à exercer le contrôle auquel les obligeait l'article 42 de la charte, ou, simplement, le souci de leurs devoirs d'hommes publics. En outre de ces quatre passages, Bauset

est chargé des dépenses de quatre personnes dans un compte qu'il présente à la Commission des Finances comme étant celui de ses propres dépenses. Il fait ainsi de fausses représentations pour obtenir des deniers publics; et, malgré la grossièreté du procédé, les Intimés paient sans rien contrôler, sans requérir aucune explication de M. Bauset ni de sa femme, alors qu'il leur eût été si facile de demander à MM. Goin, Trudeau & Cie, agents à Montréal de la Compagnie Générale Transatlantique, de produire leurs comptes à la Cité, qui payait, lorsqu'ils comptés eussent permis aux Intimés de constater, avant paiement, les surcharges faites par Bauset, et d'empêcher que ces surcharges fussent payées, comme elles l'ont été, au détriment de la Cité.

Mais il paraît que les Intimés ne voulaient pas contrôler le compte du maire. Fort bien! Mais pour quelle raison particulière ne contrôlaient-ils point le compte Bauset, ou n'exigeaient-ils point l'approbation du maire sur ce compte, distinct du sien bien que comportant les mêmes charges, et que la résolution du 18 mai ne les autorisait pas à recevoir, et encore moins à payer?

On ignore les motifs de la complaisance inouïe dont les Intimés ont preuve à l'égard de Bauset. On sait seulement que c'est Bauset qui a remis à l'échevin L.-A. Lapointe, l'un des Intimés, la résolution du 18 mai, toute prête, et que c'est en effet l'échevin L.-A. Lapointe qui proposa l'adoption de cette résolution, avant même que le maire eût eu connaissance de la prétendue invitation du Comité Duplex, avant même que le maire eût été consulté sur ce projet de délégation à Paris. Et l'on sait également, par la preuve, que l'Intimé L.-A. Lapointe, bien qu'il ait pris spécialement connaissance du compte Bauset, en a voté le paiement.

Bauset réclame \$200 de pourboires sur les paquebots, \$300 de faux frais après une charge de \$500 pour voitures, hôtels, pourboires, etc.; il produit un compte de faibles dépenses. Et les Intimés paient, les yeux fermés. Rien à craindre, le fonds de réserve est à leur disposition. Bauset fait un compte de \$1,992.40 sur un chiffon de papier, au crayon, de la façon la plus inform. Les Intimés paient toujours. Il est probable que cela restera entre les quatre murs de la Commission des Finances. Le Conseil ne recevra aucun rapport. Le public est si bonne bête, et, quand il s'avise de plaider, il est si maladroit!

Insistons sur l'avance de \$1,500 payée à Bauset. Le maire demande une avance de \$1,500 aux Intimés, et les Intimés paient cette avance à Bauset. Le Conseil n'a pas encore indiqué sur quel fonds doivent être payés ces frais de voyage, ne s'est pas encore prononcé sur le montant qu'il entend mettre à la disposition de ses délégués; mais la charte (article 334b) autorisant LA CITE à imputer sur le fonds de réserve les frais de délégations, les Intimés se substituent à LA CITE, c'est-à-dire au Conseil auquel ils se sont abstenus de demander jusqu'à quel point il permettra à la Commission des Finances de puiser à même le fonds de réserve. Si les prétentions des Intimés étaient acceptées, il s'en suivrait que Bauset aurait pu se faire payer jusqu'au dernier sou la somme qui restait, le 30 mai, au fonds de réserve, soit \$39,000, ou celle qui y restait après qu'il fut revenu de Paris, le 21 juillet, soit \$25,000. Il aurait pu tout empêcher en dehors de la connaissance du Conseil et sans que les contribuables eussent eu le moindre recours contre une pareille exaction.

Les inspecteurs d'écoles

La "Libre Parole" du 13 février dernier publiait l'entrefilet suivant: Les inspecteurs d'écoles se sont rendus auprès du Premier-Ministre pour lui demander une augmentation de salaires. Il est à craindre que leur requête ait été déclinée. On a vu dernièrement un petit nombre de votes. Quelque chose a transpiré de cette entrevue et il paraît que l'honorable premier-ministre aurait fait une assez froide réception à la délégation des inspecteurs d'écoles. On se trouve devant un contraste assez frappant si l'on compare le ton de cette entrevue avec les paroles de Sir Lomer Gouin à la dernière session, lorsqu'il disait que l'augmentation du salaire des inspecteurs d'écoles, "ces pionniers de l'éducation", était un acte de justice, ces derniers n'étant pas payés en proportion des services qu'ils rendent. Du reste, n'est-on pas entendu, durant la campagne électorale, le premier-ministre promettre dans ses discours, à Saint-Hyacinthe, à Montréal, à Trois-Rivières, d'augmenter le salaire insuffisant des inspecteurs d'écoles?

Mais quand est-ce qu'une promesse a jamais pu empêcher un ministre de dormir?... —A.-H. E.

Le Canada en Belgique

Un journal belge, le "Pays", de Namur, publie actuellement une série d'articles contre l'émigration au Canada. Nous en citons quelques passages pour donner une idée de la campagne qui se poursuit actuellement en Belgique contre notre pays. On jugera par là de la réputation que nos gouvernements nous ont faite auprès des Européens.

Parmi tous les pays qui attirent l'attention au point de vue de l'expansion coloniale belge et française, aucun ne fait autant de réclame que le Canada. Nos populations agricoles et industrielles sont inondées de brochures suggestives, ornées de gravures et luxueusement imprimées. Lorsqu'un gouvernement étranger ouvre librement chez nous pour faire appel en sa faveur aux forces vives de notre pays, n'est-il pas bien naturel d'examiner le sort qui attend ceux de nos nationaux qui se font tenter de se laisser fasciner par l'espoir d'une vie plus facile, souvent même par l'espoir d'une fortune rapide, et aussi de rechercher les causes de cette propagande?

Par qui est-on renseigné sur le Canada? Presque toujours par des agents d'émigration; un ministre canadien, M. Lemieux, se vantait, en août 1907, dans un discours qu'il prononçait à Nicolet (Canada), d'avoir installé 33 nouvelles agences en France et de remuer ces agences à raison de 22 francs par émigrant. Il en est évidemment de même en Belgique. Et bien, ces agents ou sous-agents d'émigration ne peuvent pas être des solliciteurs impartiaux. Il faudrait être le dernier des niais pour ne pas comprendre qu'ils s'occupent plus d'avancer leurs intérêts personnels que d'assurer un sort meilleur à nos ouvriers et à nos cultivateurs. Le plus on peut leur concéder, c'est de supposer que, dans leur parfaite bonne foi, ils s'efforcent d'accorder leur intérêt avec le désir d'être utiles à l'humanité.

On est aussi renseigné sur le Canada par les émigrants qui, une fois arrivés là-bas, ont été embauchés comme agents d'émigration. Il y en a une quantité; ce sont les plus dégoûtés. Ils ont eu vite fait de voir qu'il y a dans ce pays, ce qu'ils ont cru, et ils ont écrit à leurs proches des lettres enthousiastes, qui n'inspirent aucune confiance et qui sont bien faites pour décider les imaginations tant soit peu aventureuses. Quant à ceux qui ont vu sur place, ce qui se passe, et qui savent combien sont grands et puissants les intérêts engagés à pousser les classes ouvrières à émigrer au Canada, ils se taisent généralement pour ne pas être accusés de machettes de rats, d'agents ou de déconçus qui les attendent de la part de la cohorte qui vit de cette exploitation.

Mais quel est donc le motif qui pousse le Canada à dépenser des sommes très considérables, chaque année, pour faire distribuer "gratuitement" toute une librairie coûteuse à des populations qui lui sont complètement étrangères, pour entretenir une "mèche d'agents" dans les diverses parties de cette question? L'arbre du Canada vous répondra que c'est pour peupler d'agriculteurs capotés les vastes plaines d'un pays grand comme l'Europe, et qui ne contient que six millions d'habitants, puis il profitera de l'occasion pour vous attendre sur les grands sacrifices que s'impose le Gouvernement canadien pour le plus grand bonheur de ses colons.

Cette réponse, à première vue, paraît bien logique. Malheureusement, ce n'est qu'un prétexte. Nous verrons plus loin que, si cette raison était la bonne, le Canada serait habité par un bien plus grand nombre d'habitants. Mais celui qui a vécu un certain temps dans ce pays, qui a observé de près la façon de procéder du gouvernement canadien, vous dira sans hésiter que l'immigration est purement et simplement un moyen financier très lucrative, un apport de capitaux nécessaire pour entretenir la vie commerciale d'un pays aux trois quarts inexploité. Voici en quoi consiste cette opération: le Canada importe, parait-il, 250,000 émigrants annuellement; comme chacun d'eux doit posséder au moins 250 francs, ils apportent donc avec eux la jolie somme de 62 MILLIONS DE FRANCS. Mais comme, en réalité, beaucoup possèdent davantage, on peut estimer de 80 à 100 millions la somme importée de ce chef. Voilà, déposé de tout déguisement, le but de l'immigration. Ces capitaux, apportés par petites sommes, restent acquis au pays, ils s'y répandent comme une rosée bienfaisante sur le commerce en général.

ET SURTOUT SUR LES COMPAGNIES DE NAVIGATION ET LES CHEMINS DE FER, QUI SONT LES VRAIS BENEFICIAIRES DE L'EMIGRATION. Ces capitaux, donc, apportent une PROSPERITE ET UN BIEN-ETRE PASSAGERS dans un pays dont les ressources financières sont extrêmement limitées et qui manque de numéraire.

L'arrivée plus ou moins nombreuse des colons sert également de base aux spéculations très vives sur les terres, spéculations très suivies par les capitalistes anglais et américains. On spéculait sur les terres comme on spéculait sur le café ou sur le sucre; chaque année, des millions d'acres de terre sont vendus, rachetés, revendus avec différences plus ou moins grandes dans les prix. Point n'est besoin pour cela qu'ils soient cultivés. Les colons sont annoncés, ils flottent en mer, ils sont en chemin de fer, ils arrivent, c'est tout ce qu'on demande, peu importe ce qu'ils deviendront.

En un mot l'émigration ouvre au Canada un champ d'exploitation bien plus certain, aussi varié et certainement plus recherché, que celui qu'offrent ses richesses naturelles, encore inexploitées. L'or que la collectivité des émigrants apporte au Canada est donc un résultat bien positif de la propagande d'émigration faite en Europe. Il restait à examiner maintenant quel est la place réservée au colon et ce qu'il peut devenir dans ce tourbillon dont il est la poussière.

foisi! Qu'ils méditent par exemple ce passage d'un rapport publié en France le 15 mars dernier, par M. Labroue, chargé de mission aux Etats-Unis et au Canada.

"On n'a pas dit, dit-il, la 'Presse' de Montréal, du 15 avril 1907: on vendra ce que sont ces bagnes au fond des bois, à Duffwood, à Englehart, notamment, où des ouvriers, des Français, sont cyniquement exploités par des sociétés, s'échappent, sont rattrapés, battus de verges, dirigés en galeries sur le sort desquels le gouvernement français a, croyons-nous, demandé des explications au gouvernement canadien, dont, depuis cinq mois, il attend encore la réponse!"

"Le 7 novembre 1907, la 'Presse' revient sur les gret-apens auxquels les entrepreneurs exposent un peu partout les immigrants: le 21 août, de la part de l'épouvantable misère (dans le district de l'Ontario, le 28 décembre, elle avoue que des milliers d'ouvriers crient famine... 'Avant de prendre une décision, les intéressés agissent prudemment en s'adressant à la Société pour la protection des immigrants.'"

Le "Patriote" s'arrête ici; mais voici comment M. Labroue continue: "Le 6 décembre, elle (la 'Presse' de Montréal) se lamentait sur les immigrants que l'on a trompés. Le 29 novembre, la 'Patrie' (de Montréal), redoute le retour des immigrants en Europe, OU LEURS RAPPORTS SERONT DE REDOUTABLES AGENTS DE CONTRE-EMIGRATION."

"Ajoutez à cela l'intensité de la mortalité infantile (à Montréal, elle fut, l'été dernier, de 56 p. c. pour les enfants de moins de 5 ans); les émigrations de 1,400 fosses d'aïeune (à Montréal (journal le 'Canada', du juillet 1907), les maladies épidémiques, l'alcoolisme tentateur, la prostitution, l'élevation incessante du prix des denrées, sept mois de neige, la difficulté des transports, etc. Pesez et jugez!"

Et plus loin, M. Labroue ajoute: "Conclurons, avec le journal, pourtant officieux, le 'Canada', du 11 décembre 1907, que l'on n'a jamais aucune disposition sérieuse pour assurer le pain aux étrangers qu'on a fait venir au Canada, en leur promettant souvent la lune... Avant d'induire des malheureux à quitter leur pays, il serait urgent qu'on prit les mesures nécessaires pour qu'ils ne meurent pas!"

Au mois de juillet dernier, un journal français, le "Chasseur Français", a publié une longue lettre d'un colon établi au Canada. Cette lettre n'est qu'une plainte justifiée du commencement à la fin...

"Mon seul objet, en vous envoyant ces lignes, est de crier gare aux pauvres Français qui, lurettes par de belles paroles et les mirabolantes brochantes que le gouvernement canadien fait à profusion distribuer dans notre chère France, se disposent à émigrer au Canada qu'ils se représentent sous de bien fausses couleurs. Ne m'en ai-je pas vu, depuis bientôt vingt ans, de ces pauvres diables qui venaient ici tout bonnement 'pour faire fortune' et qui ne réussissaient qu'à se faire manger les quelques milliers de francs que leur avait procurés la vente de leurs biens en France?"

"Le discours, en citant bien des noms, bien des faits aussi, tous plus tristes les uns que les autres, mais cela ne servirait sans doute à rien. Il est, en effet, bien difficile d'empêcher un homme de faire une bêtise. Qu'ils (les Français) se pénètrent bien également de cette vérité, c'est que, au Canada, le Français n'est pas aimé et qu'il est même haï; que ce soit pour une raison ou pour une autre, on ne peut savoir, mais ce qui est certain, c'est que le terme le plus aimable qui leur soit appliqué est celui de 'Maudits ou damnés Français' (sic)."

Les surveillants, feignant de ne pas connaître la valeur, prélevèrent un bénéfice de 50 à 100 p. c., et notre victime est obligée de se laisser dépouiller, tout étant prévu pour qu'il n'ait aucun moyen de défense.

Depuis 1907, le gouvernement canadien, trouvant sans doute qu'il avait réalisé suffisamment de bénéfices, a fait construire un bâtiment d'un aspect et d'une disposition convenables, mais les abus signalés n'ont fait que probablement changer de local. Première étape du colon malchanceux!

THEATRE NATIONAL FRANÇAIS — "LES DEUX GOSSES." — "Les Deux Gosse" sont sans contredit le mélodrame qui a obtenu le plus grand succès depuis 15 ans. Créé en 1893, cette pièce fut jouée à Paris six cents fois de suite, puis reprise plusieurs fois pendant de longs mois à quelques années de distance. Rien d'inutile dans le dialogue, l'auteur a serré de près son sujet, il savait où il allait et il y allait et il suivait son chemin sans s'égayer dans des sentiers de traverses. La pièce est humaine, on s'intéresse passionnément à ces pauvres enfants martyrs, dont le cœur est honnête et bon et qui vivent cependant au milieu des pires canailles. On s'attendait à leurs misères, on rit de leur bonheur, et quand les coupables sont punis l'un par la Providence, les autres par la justice des hommes, on applaudit à la délivrance de ces deux malheureux.

NATIONOSCOPE. — Le programme de la semaine prochaine, au Nationscope sera en tout point sinon supérieur du moins égal à celui de la semaine dernière. Le voici en résumé: Un joli drame d'amour nous sera donné en vue-parle, "La clavigraveur". M. et Mme Harcourt et M. et Mme Edouard formeront un "séduisant" trio de cambrioleurs, qui loin de nous terroriser nous feront bien rire. Mlle d'Orléans sera très gracieuse dans l'air de Michèle de Carmen. Cette excellente chanteuse se fera entendre aussi dans "Last rose of summer", Baby Elsie, toujours si aimée du public, chantera "Les sabots de Madeleine" et "Mount Anna". Ceux qui aiment la danse seront étonnés des Nelson Sisters dont les danses originales sont pleines de grâces et d'élegances. Ces petites danseuses âgées de 6 et 8 ans sont merveilleuses.

PARC SOHMER. — Deux belles représentations seront données aujourd'hui, à trois heures après-midi et à 8 heures du soir. Le programme comprendra: Les frères Dennis, acrobates européens, travaillant sur tapis et sur échelle tournante. Les deux Arrows, anneaux romains. Ce sont deux acrobates de première force, des gymnastes et des équilibristes sans rivaux. Figaro, jongleur unique par son adresse stupéfiante. Chas. Hill, bicycliste sur fil de fer et équilibriste. Mlle Eugénie Verteuil, la gentille divette si estimée à Montréal, se fera entendre dans des chansonnettes modernes. Nôtre gracieux et élégant. Les très aimables novateurs de Kinétophore de New-York, dont on ne se lasse pas.

Dr ARTHUR BEAUCHAMP — Chirurgien-Dentiste 184 rue SAINT-DENIS 184 Tél. Bell. Est 3149

LABORATOIRE DE RAYONS X — Dr HENRI LASNIER — Chirurgien et Radiologiste 308 rue SHERBROOKE-EST, 308

Dr ARMAND D. PORCHERON — 713 rue STE CATHERINE EST Bureau ouvert le soir de 7 à 8 h. Tél. Bell. Est 668.

"Quand aux Médecins qui vendent des Médecines brevetées, c'est une question entre leur conscience et eux"

C'est en ces termes que s'exprime M. le secrétaire de la Commission de Législation du Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec, dans une communication aux journaux.

Est-ce parce que nous recevons de nos confrères dans des bureaux propres, bien aérés, pourvus d'appareils modernes et qui attirent les malades au lieu de les éloigner et de les pousser, comme certaines officines de trop de médecins de campagne et de faubourg?

Est-ce parce que nous recevons des consultations gratuites aux braves ouvriers et ouvrières qui viennent nous consulter et qui nous écrivent?

Est-ce parce que nous repérons nos clients dans des bureaux propres, bien aérés, pourvus d'appareils modernes et qui attirent les malades au lieu de les éloigner et de les pousser, comme certaines officines de trop de médecins de campagne et de faubourg?

Est-ce parce que nous repérons nos clients dans des bureaux propres, bien aérés, pourvus d'appareils modernes et qui attirent les malades au lieu de les éloigner et de les pousser, comme certaines officines de trop de médecins de campagne et de faubourg?

Est-ce parce que nous repérons nos clients dans des bureaux propres, bien aérés, pourvus d'appareils modernes et qui attirent les malades au lieu de les éloigner et de les pousser, comme certaines officines de trop de médecins de campagne et de faubourg?

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE.

LE ZENITH

FRAGMENT

Aux victimes de l'ascension du ballon "le Zenith".

Saturne, Jupiter, Venus n'ont plus de préces. L'homme a dompté les froids de tous ses anciens maîtres.

Les paradis s'en vont; dans l'immuable espace Le vrai monde élargi se pousse en les dépassant.

Nous savons que le mur de la prison recule, Que le pied peut franchir les colonnes d'Hercule.

Nous savons que la terre est sans piliers ni dôme, Que l'infini l'égalise et plus chétif atome.

Que l'homme, fier néant, n'est qu'un des parasites D'une sphère oubliée entre les plus petites.

Eh bien! quoique l'azur ait déçu nos sondages, Nous lui rendons encore un vieux reste d'hommages.

Est-ce de la foi morte un importun vestige? Est-ce un pli stérile et que rien ne corrige.

Cet accord est profond, quelle qu'en soit la cause: Des que l'humanité fut au soleil éclose.

Et tant qu'on redira l'audace et l'infortune Des premiers qu'a punis la divine rancune.

Comme s'ils sentaient la leur chaîne qu'il allège, Et que ce fut encore un bonheur sacrilège.

Élevez-vous, montez, sublimes Argonautes! Au-dessus de la neige, à des blancheurs plus hautes.

Les câbles sont rompus; tout à coup, seul et libre, Le ballon qui poursuit son fuyant équilibre.

On vout ceux que ravit l'impétueuse allure De cette étrange nef pendue à sa voile.

La foule ardente et fruste où survit Encolade Dans leur ascension n'aime que l'escalade.

"S'ils ne sont point partis pour la cime des choses Pour y voir frissonner la première des causes.

Ils répondent: "La cause et la fin sont dans l'ombre; Rien n'est sûr que le poids, la figure et le nombre."

"Nous ne nous flattions plus, comme ces vieux athlètes, De forger sans flambeau les ténèbres complètes.

"Is sont loin, les rêveurs subtils d'Alexandrie, Et ceux qui reniaient la terre pour patrie!"

"Mais la terre suit à soutenir la base D'un triangle où l'algèbre a dépassé l'extase."

"Mortels pour redescendre avec la même charge, Nos corps lourds n'auront pu que faire un pas plus large.

"Et peut-être plus tard, si la pensée humaine Touche au fond du mystère en tirant sur sa chaîne.

Pour tous médicaments, anciens ou nouveaux, les pharmaciens Henri Lancet: Saint-Denis et Square Saint-Louis.

Ceux de nos lecteurs qui ont des impressions à faire exécuter devraient demander nos prix avant d'aller ailleurs.

Les chef-d'oeuvre inconnus

Une troupe de théâtre anglaise, voulant jouer à Québec une pièce canadienne écrite par un auteur qui a beaucoup lu sur notre province.

Voici d'abord, avant le résumé de la pièce, quelques mots pour nous prévenir de quoi il s'agit.

UN FORT, profond ET INTERESSANT DRAME, écrit par un auteur CANADIEN ET EN RAPPORT avec les mœurs CANADIENNES et l'humanité présente (!!!) QUI FOULE LA TERRE ET RESPIRE L'AIR.

Le contraire nous eût étonné, mais cela n'est rien comparé au "synopsis", qui est ni plus ni moins qu'une merveille.

Il (le drame) CONCERNE une fille qui fut élevée dans les bois Canadiens par un père qui la détestait.

Ceci est une vieille histoire racontée par tous les DRAMATISTES depuis l'existence de la littérature.

Tout cela, sans doute, est très clair. Mais arrivons à la venue du "premier homme".

Le Canadien-français, Jules, était le premier homme qu'elle connut, sauf son père et un traître nommé Baptiste.

Mon cher P.-M. B., Tu vois par ma lettre que les fatigues du carnaval ont été trop fortes pour moi.

Je devais te donner mes impressions du bal poudré. J'y ai été et n'ai pas trouvé ça bien drôle.

Je t'ai dit, n'est-ce pas, avec quelle ardeur je lis les journaux. A-t-je bécoté, d'ajouter, après cela, que je connais maintenant M. Robinette?

Je t'ai dit, n'est-ce pas, avec quelle ardeur je lis les journaux. A-t-je bécoté, d'ajouter, après cela, que je connais maintenant M. Robinette?

Connaissant UN PEU SON LANGUAGE (sic) ET ACCUMÉMENT DE SA RELIGION, et avec des dispositions entièrement ANTAGONISTES, IL LA CONSIDÉRAIT COMME UN ANIMAL, PENDANT QUELLE LE REGARDAIT COMME UNE BRUTE.

Et ce fut de cette union misérable que naquit Hilda, et son régime était rarement fréquent par QUI QUE CE SOIT, et d'un père qui la laissait A CAUSE DU TEINT BLOND qu'elle avait hérité de sa mère.

Se trouvant sur UNE SCENE FRANCHEMENT PRODUITE AVEC L'ATMOSPHERE DES BOIS CANADIENS l'action prend place dans un jour, un jour qui fait de ce simple enfant une femme, UN JOUR SE TERMINANT PAR UN DUEL A MORT A LA PROMPT' APPARITION DES TENÉRETS DE LA NUIT.

Se trouvant sur UNE SCENE FRANCHEMENT PRODUITE AVEC L'ATMOSPHERE DES BOIS CANADIENS l'action prend place dans un jour, un jour qui fait de ce simple enfant une femme, UN JOUR SE TERMINANT PAR UN DUEL A MORT A LA PROMPT' APPARITION DES TENÉRETS DE LA NUIT.

Se trouvant sur UNE SCENE FRANCHEMENT PRODUITE AVEC L'ATMOSPHERE DES BOIS CANADIENS l'action prend place dans un jour, un jour qui fait de ce simple enfant une femme, UN JOUR SE TERMINANT PAR UN DUEL A MORT A LA PROMPT' APPARITION DES TENÉRETS DE LA NUIT.

Se trouvant sur UNE SCENE FRANCHEMENT PRODUITE AVEC L'ATMOSPHERE DES BOIS CANADIENS l'action prend place dans un jour, un jour qui fait de ce simple enfant une femme, UN JOUR SE TERMINANT PAR UN DUEL A MORT A LA PROMPT' APPARITION DES TENÉRETS DE LA NUIT.

Se trouvant sur UNE SCENE FRANCHEMENT PRODUITE AVEC L'ATMOSPHERE DES BOIS CANADIENS l'action prend place dans un jour, un jour qui fait de ce simple enfant une femme, UN JOUR SE TERMINANT PAR UN DUEL A MORT A LA PROMPT' APPARITION DES TENÉRETS DE LA NUIT.

Se trouvant sur UNE SCENE FRANCHEMENT PRODUITE AVEC L'ATMOSPHERE DES BOIS CANADIENS l'action prend place dans un jour, un jour qui fait de ce simple enfant une femme, UN JOUR SE TERMINANT PAR UN DUEL A MORT A LA PROMPT' APPARITION DES TENÉRETS DE LA NUIT.

Se trouvant sur UNE SCENE FRANCHEMENT PRODUITE AVEC L'ATMOSPHERE DES BOIS CANADIENS l'action prend place dans un jour, un jour qui fait de ce simple enfant une femme, UN JOUR SE TERMINANT PAR UN DUEL A MORT A LA PROMPT' APPARITION DES TENÉRETS DE LA NUIT.



Labarrière et M. Robinette

Les journaux de tout le pays semblent trouver fort ridicule l'idée émise par Maître Robinette, de Toronto, lequel voudrait employer le phonographe pour enregistrer les remarques faites par le juge au jury, avant le prononcé du verdict.

Ceci est une vieille histoire racontée par tous les DRAMATISTES depuis l'existence de la littérature.

Le rôle d'Harpagon a tenté les artistes les plus fameux, entre autres, les deux Coquelin. Aussi est-il l'un des plus riches en traditions qu'il faut connaître pour le bien interpréter.

Le rôle d'Harpagon a tenté les artistes les plus fameux, entre autres, les deux Coquelin. Aussi est-il l'un des plus riches en traditions qu'il faut connaître pour le bien interpréter.

Le rôle d'Harpagon a tenté les artistes les plus fameux, entre autres, les deux Coquelin. Aussi est-il l'un des plus riches en traditions qu'il faut connaître pour le bien interpréter.

Le rôle d'Harpagon a tenté les artistes les plus fameux, entre autres, les deux Coquelin. Aussi est-il l'un des plus riches en traditions qu'il faut connaître pour le bien interpréter.

Le rôle d'Harpagon a tenté les artistes les plus fameux, entre autres, les deux Coquelin. Aussi est-il l'un des plus riches en traditions qu'il faut connaître pour le bien interpréter.

Le rôle d'Harpagon a tenté les artistes les plus fameux, entre autres, les deux Coquelin. Aussi est-il l'un des plus riches en traditions qu'il faut connaître pour le bien interpréter.

Le rôle d'Harpagon a tenté les artistes les plus fameux, entre autres, les deux Coquelin. Aussi est-il l'un des plus riches en traditions qu'il faut connaître pour le bien interpréter.

Le rôle d'Harpagon a tenté les artistes les plus fameux, entre autres, les deux Coquelin. Aussi est-il l'un des plus riches en traditions qu'il faut connaître pour le bien interpréter.

Le rôle d'Harpagon a tenté les artistes les plus fameux, entre autres, les deux Coquelin. Aussi est-il l'un des plus riches en traditions qu'il faut connaître pour le bien interpréter.

Le rôle d'Harpagon a tenté les artistes les plus fameux, entre autres, les deux Coquelin. Aussi est-il l'un des plus riches en traditions qu'il faut connaître pour le bien interpréter.

Le rôle d'Harpagon a tenté les artistes les plus fameux, entre autres, les deux Coquelin. Aussi est-il l'un des plus riches en traditions qu'il faut connaître pour le bien interpréter.

Le rôle d'Harpagon a tenté les artistes les plus fameux, entre autres, les deux Coquelin. Aussi est-il l'un des plus riches en traditions qu'il faut connaître pour le bien interpréter.

Le rôle d'Harpagon a tenté les artistes les plus fameux, entre autres, les deux Coquelin. Aussi est-il l'un des plus riches en traditions qu'il faut connaître pour le bien interpréter.

Le rôle d'Harpagon a tenté les artistes les plus fameux, entre autres, les deux Coquelin. Aussi est-il l'un des plus riches en traditions qu'il faut connaître pour le bien interpréter.

Le rôle d'Harpagon a tenté les artistes les plus fameux, entre autres, les deux Coquelin. Aussi est-il l'un des plus riches en traditions qu'il faut connaître pour le bien interpréter.

NOUS DEMENAGEONS DANS QUELQUES SEMAINES nous nous installerons "chez nous" rue St-Denis, entre Ste-Catherine et Dorchester. D'ici là nous voulons diminuer notre assortiment si varié de FOURRURES PEAUX ET CONFLECTIONS. RAPPELEZ-VOUS que sur la qualité, le fini et la valeur absolument supérieure de nos marchandises, vous épargnez au moins 40 p. c. Spécialité pour demain: Pardessus fourrés pour Messieurs, \$25.00 en montant. CHAS. DESJARDINS & CIE, - 485 Rue Ste-Catherine Est. COIN ST-TIMOTHEE

Conservatoire Lassalle GÈME SOIRÉE DE FAMILLE.—Le succès du "Médecin malgré lui" à l'encouragement M. Lassalle à monter "L'Avare", qui est, comme on le sait, de l'avis de quelques critiques, le chef-d'œuvre de Molière. C'est en tout cas la comédie la plus célèbre et la plus populaire de l'illustre auteur; c'est, celle que l'on joue le plus souvent à la Comédie-Française et celle qui attire toujours le public le plus nombreux. Harpagon est resté en effet la personnification de l'Avare, sacrifiant jusqu'à ses devoirs paternels à sa passion de thésauriser. Et cependant "L'Avare" n'a jamais été représenté à Montréal. C'est que pour interpréter cette pièce, il ne faut pas seulement des gens de métier, mais surtout des gens ayant appris ce métier. Des amateurs peuvent interpréter convenablement certains rôles; pour le classique il faut déjà une instruction dramatique. Le rôle d'Harpagon a tenté les artistes les plus fameux, entre autres, les deux Coquelin. Aussi est-il l'un des plus riches en traditions qu'il faut connaître pour le bien interpréter. Avec "L'Avare", on applaudit les pupilles du Conservatoire. Les plaisirs du jeune âge, un acte de gaieté qui ne comporte pas moins de douze rôles. Ce sera une bonne fortune de l'entendre ces enfants, dont le concours est si recherché, et que l'on voudrait voir dans tous les concerts. On se rappelle que Mme Marchesi, ayant entendu vanter ces petites artistes par le gouverneur-général et par lady Grey, à désiré, lors de son passage à Montréal, les voir et les entendre. Cette soirée, qui promet d'être des plus brillantes, aura lieu le mardi, 2 mars, au Monument National. On peut dès maintenant retenir ses places à la maison Hurteau. Saint-Léonard-Port-Maurice, jeudi soir.

LE BRANDY PH. RICHARD V. O. Recommandé par la Profession Médicale. Un vieux Cognac pur, d'un arôme exquis, dont l'âge a corrigé la verdure et qui convient tout particulièrement aux malades et aux convalescents; c'est le produit de la distillation par des experts du pur jus des vignobles Charentais. EXIGEZ CETTE MARQUE GARANTIE. DISTRIBUTEURS GÉNÉRAUX: Laporte, Martin & Cie, Ltée. Montréal.

THEATRE NATIONAL SEMAINE DU 22 FEVRIER 'LES DEUX GOSSES' Drame en Huit Tableaux, par M. PAUL DECOURCELLE. Principaux Tableaux: L'aube du tourneur bride, Un accident de cheval, Vengeance du mar, Maison de Limac Zéphirine et Cie, L'enfant d'un autre, etc. Coin Ste-Catherine E. & Beaudry, Paul Cazeneuve, directeur. Téléphone Bell: Est 1736. Téléphone des Marchands: 520. Prix: Matinées: 10, 15, 20, 25, 30, 35c. Soirées: 10, 25, 40, 60c.

Vues Animées NATIONOSCOPE CHANSONS ILLUSTRÉES COIN ST ANDRE ET ST CATHERINE. TEL EST 5219. PRIX POPULAIRES.

Redpath Les sucres portant cette marque bien connue sont mis en paquets de grandeur commode pour les usages domestiques. GRANULES EXTRA MOUSSÉS PARISIENS SADE DE 20 LBS. BOITES DE 5 LBS. ENVIRON. Égales, s'ils ne sont supérieurs, à tout ce qui se fait. Demandez-les à votre épicière et refusez les substitutions. Fabriqué par The Canada Sugar Refining Co. Ltd., Montréal.

JOHNSON & LEPAGE Agents d'Immobilier Spécialité: Occasions d'Affaires, Assurances-Feu. Nous achetons, nous vendons ou nous louons votre immeuble. Bureau: 58 RUE SAINT-JACQUES, Montréal. Tél. Bell Main, 1404.

LA BRONCHITE Le triste hiver, tout brumeux, a fait sa réapparition et avec lui, son cortège habituel de malaises, voire même de maladies longues et épuisables. Qu'il ferait bon rester chez soi, bien au chaud, près de la fournaise, à travailler sans craindre la neige et les frimas! Mais c'est impossible, le bureau nous réclame, il faut descendre dans la rue. Ici, un vent glacial nous gêne à l'angle d'un carrefour; là, c'est la boue, le verglas qui s'attache à nos chaussures qui resteront humides jusqu'au soir; un autre jour, c'est la pluie et la neige qui ont mouillé nos vêtements que nous devons conserver sur nous toute la journée. Aussi le lendemain, nous sommes enrhumés; tant pis, un rhume n'est pas une maladie, on ne le soigne pas. Les jours suivants, on tousse un peu; qu'y faire? On ne va pas manquer le bureau pour si peu. Le toux augmente, le sommeil est agité par la fièvre, les forces diminuent, les crachats font leur apparition. Allons! c'est la fâcheuse bronchite. En avant les bains chauds, les tisanes chaudes et tout le tremblement. Mais il ne suffit pas d'arrêter une bronchite; il faut en prévenir les conséquences; combien de fois cette maladie, même peu violente dans sa période aiguë, a laissé après guérison apparente une dépression morale et physique, une fatigue générale qui ont abouti parfois à la tuberculose! Nous recommandons, dans ce but, de prendre les Capsules Crésobène. Les Capsules Crésobène, c'est l'ancienne crésote, l'ancien remède par excellence de la poitrine. Mais c'est de la crésote sans goût ni odeur désagréable, facile à digérer, de la crésote balsamique qu'on prend par plaisir comme un apéritif. Les Capsules Crésobène tiennent aujourd'hui le premier rang parmi les préparations qui tendent à guérir les affections de la poitrine, des poumons. Le soin extrême apporté à leur confection, l'excellente qualité des ingrédients introduits, la force et l'efficacité de leur composition en font un remède précieux contre les toux, les laryngites, les bronchites, les enrhumements, les oppressions, etc. A.

PARC SOHMER Aujourd'hui matinée et soirée Programme extraordinaire DE GRANDES ATTRACTIONS

EGOULEMENTS GUERIS EN DIX JOURS

L. LAFLEUR LIMITEE Importateurs de Quincailleries, Peintures Verreries Vernis, etc. Aussi Chaloupes et Yachts à Gazoline. 362-366 Notre-Dame Ouest 43 à 57 rue Dupré Montréal. Téléphones: un magasin: Bell Main 2220 Marchands 543. Au bureau: Bell Main 4161. Résidence: Bell: Mount 3310 Ring 2 Notre-Dame-de-Grâce.

Qu'étaient des yeux sans médicaments, opération ni douleur. Nos "Verres Toris" nouveaux style LA ORDRE, sont garantis pour bien VOIR, de LOIN et de PRES, tract, couleur, Iris fortes. Consultez le meilleur de Montréal A L'INSTITUT D'OPTIQUE Le Spécialiste Beaumier, 144, Ste-Catherine Est, coin Ave. Hotel de Ville, Montréal. L'EXAMEN DES YEUX GRATIS Spécialité: Yeux Artificiels L'AVIS: Cette annonce rapportée vaut 10c. par dollar sur tout achat en lunetterie. Il recherche les Cas difficiles, déconseillé. Ne s'occupe jamais des "PEDERS" ni aux "cas" "A tout faire" si vous tenez à vos yeux.



Gladi-les-Bêtes est de nouveau disparu de la circulation.

Le restaurateur de la rue Cathédrale qui vend du café à la strychnine va-t-il soumissionner pour fournir les rafraichissements aux échevins qui siègent tard?

Idee risible d'organiser un concours de beauté basé sur des photographies, a eu le succès qu'on en pouvait attendre. Parmi les lauréates, on compte en effet deux ou trois jeunes gens de cinquante ans qui ont envoyés leurs portraits d'il y a vingt ans, et aussi une couple d'habitantes de la Cour du Recorder qui n'ont certainement aucune espèce de beauté. L'on peut faire entrer en ligne de compte l'expression de la physionomie.

Le "Canada" de vendredi nous dit que le "Columbian" (organe des Chevaliers de Colomb) a publié les noms de huit catholiques qui se sont vu refuser leur admission dans l'Ordre. Nous aimerions à savoir dans quel numéro du "Columbian" le "Canada" a pris cela, car nous ne savons vraiment pas qu'il fut d'usage pour les sociétés de ce genre de rendre publics les noms des refusés.

Non, Anatole n'a pas construit de palais de glace. Il a préféré donner toute son attention à la très nombreuse clientèle qui a pris d'assaut ses comptoirs durant le temps du Carnaval. Cela ne l'empêche pas de posséder toujours un stock immense de chemiserie fine et de cravates distinguées à ses deux magasins de la rue Saint-Laurent, 79 et 81.

From our English Neighbour

That strychnine coffee-man certainly made a hit.

Lee Chu swears that he never had anything to do with this Court House burglary.

What is the use of wearing a combination underwear if you lose the combination?

Answering to an ad that said for a dollar they would tell him how to save him plumber's bills, our friend Labarriere got back this answer: "Fie them".

CHAMBLY

On nous mande de Chamby qu'il est fortement question, dans le comté, de la candidature de notre ami J.-H. Rainville, à la prochaine élection.

Journal pour les gens qui savent lire

M. Henri Bonrassa fonde un journal qui s'adressera aux gens intelligents et il n'y a pas de doute que son projet réussira, Montréal étant, pour le moment, tout à fait dépourvu d'un organe de ce genre. ("World", Toronto.)

Autre lettre du baron de l'Épine

Château de Charneuse, Gédine (Belgique), ce 3 février 1909. M. Jules Fournier, directeur du "Nationaliste", Montréal.

Monsieur le directeur, Dans le numéro 43 du "Nationaliste", vous reproduisez une lettre de M. Ch. Lagallier, antérieurement publiée par le "Chasseur Français", et vous donnez à ce document l'entête suivante: "Réponse d'un colon de langue française au Baron de l'Épine". Or, dans son édition de février, le "Chasseur Français" dénonce M. Ch. Lagallier comme agent d'émigration, et il en donne la preuve. Veuillez me permettre, Monsieur, de vous faire remarquer que je n'admet pas que vous opposiez à mes articles les déclarations de personnes salariées par votre gouvernement. Il n'est pas juste de faire passer des agents d'émigration pour des colons de bonne foi. C'est de cette façon que votre gouvernement trompe le public, mais nous sommes occupés à dévoiler ses agissements et nous lui préparons ainsi la réaction qui lui convient pour l'Exposition de Bruxelles, en 1910.

J'ajouterai que ce ne sont pas non plus les charlatanes de M. A. Girard qui me jetteront la boucle. Entre autres boniments, ce menteur cite aux 200,000 lecteurs du "Chasseur Français" les noms de MM. Joly de Lotbinière et Broct pour démontrer les succès des colons: il oublie naturellement d'ajouter que l'un était un parfait grand seigneur, et l'autre un capitaliste ouvrant des terres aux religieux exilés.

Mais la France et la Belgique ne sont pas des pays où l'on peut se faire de son public comme au Canada, et les colporteurs à gages, espèces Girard y sont immédiatement dénoncés. Votre gouvernement provincial peut me faire injurier tant qu'il veut par ses domestiques "tels maîtres, tel valet"; rien n'y fera; sur mon terrain, je suis connu et dénoté. Par ses injustices à l'égard de mes compatriotes et à mon égard, il m'a fourni des armes pour lui casser vingt fois les reins en Europe. Après l'affaire de l'Abtitti, après le scandaleux voyage de M. Prévost en Belgique, il a donné sa mesure. Il veut maintenant faire publier les conclusions de la commission. Depuis, cela me donnera l'occasion de reparler de la bonne foi et de la droiture des sous-vétérinaires (l'expression Gambetta) qui le composent et de ces rôtisseurs au bûcher de l'inquisition canadienne pour qui il ne suffit pas de se déclarer catholique, mais à qui il faut en outre affirmer qu'on croit à l'enfer, au purgatoire, etc., et toutes choses qui ne relèvent que de la conscience intime de l'homme.

Loin de moi la pensée d'attaquer les Canadiens; je consigne tout ce qui me paraît un bon souvenir; je regrette également qu'ils se condamnent à rester les esclaves de parvenus exploités. En terminant, je désire cependant faire observer que je n'entends pas

Le Czar

Ce homme se croit tout permis! Le succès qui a momentanément couronné la campagne peu propre qu'il a menée pour satisfaire ses rancunes et ses haines, lui fait perdre la tête. Cependant il ne peut, même dans l'ivresse du succès, oublier les difficultés qu'il a rencontrées, et pour les faire disparaître il n'hésite pas à violer la charte.

Il sait qu'il peut le faire impunément, que la terreur qu'il a semée à l'hôtel de ville, depuis qu'il en est devenu le leader, lui permet de faire ce qu'il veut, et comme il le veut. Jamais la tyrannie de la Commission des Finances n'a été aussi lourde, haineuse et dénuée de toute grandeur que depuis qu'il en est le président.

Devant les échevins qui se révoltent contre son autorité brutale et arrogante il dresse tous les obstacles que l'article 42 lui permet d'exiger, leur refuse ou ajourne indéfiniment la réalisation de leurs projets, rogne leur "patronage". Quant aux employés, malheur à ceux qui lui déplaisent, à lui ou à son ami Bauset! Leurs chances d'avancement, d'augmentations de salaire sont plus que minces. Heureux encore s'ils ne sont pas flanqués à la porte bien qu'ayant fidèlement servi la Ville!

Le coup malpropre, secondé par des manœuvres d'"informer" et des mensonges châtés, que vient de faire l'échevin L.-A. Lapointe à la "Gazette municipale", l'a mis en zppettit. Il veut continuer, il veut devenir le maître absolu des employés de la Ville.

Pour cela il a fait instituer une sous-commission des Finances, dénommée la Sous-commission du service municipal.

Où a-t-il pêché le droit pour la Commission des Finances d'avoir une semblable sous-commission? Dans sa tête, dans son incommensurable orgueil, dans le but de satisfaire ses haines et celles de l'Éminence grise.

La surveillance des employés municipaux appartient au maire, et par conséquent les moyens à prendre pour assurer l'efficacité du service municipal. La Commission des Finances a d'autres devoirs à remplir, des devoirs qui lui sont impérieusement imposés par l'article 42 et pour l'exécution satisfaisante desquels elle a besoin de tout son temps et de toute son intelligence.

L'efficacité du service municipal, l'échevin Lapointe s'en moque comme un poisson d'une pomme, lui qui pendant des années a fait payer \$1,000 par an à un employé municipal qui ne faisait rien et dont la seule utilité était de "boomer" l'échevin Lapointe et de publier son portrait dans le "Star". Lui, enfin, qui se refuse à faire faire l'enquête qu'il a solennellement promise sur les accusations spécifiques portées contre l'assistant-greffier!

Pour que rien n'échappe à sa vengeance, l'échevin L.-A. Lapointe a fait adopter par sa commission une motion empêchant, contrairement à l'article 335, les demandes de virements des commissions de venir devant le Conseil sans avoir été approuvées par la Commission des Finances.

Pour bien montrer les méthodes astucieuses et honteuses de l'Éminence grise, il suffit de citer la motion en question:

"Vu que dans l'intérêt de la Cité

confondre M. Ch. Lagallier, que je n'ai pas l'avantage de connaître, avec le nommé Girard, que j'ai malheureusement trop connu, et qui restera responsable du discours tristement mémorable prononcé par M. Prévost le 22 janvier 1907 au parlement de Québec, puisque c'est lui qui l'a préparé.

Je compte, Monsieur le directeur, sur votre loyauté pour publier cette lettre, et je vous présente mes sincères salutations.

Baron DE L'ÉPINE.

LE CAREME

Mercrèdi commença le Carême et nous avons devant nous, en plus de la lecture ordinaire de la "Presse", six semaines de pénitence et de jeûne. Pendant cette période entière nous allons manger de l'aloë et du fétian à toutes les sauces. — Bonnes ou mauvaises, néanmoins, il est rare de voir une existentielle qui sache apprécier le poisson de manière à lui conserver sa saveur exquise et son goût délicat. Même ceux qui généralement n'aiment pas ce mets, le trouveront délicieux au Café Saint-Gabriel, où il est toujours de première qualité. Entre les princes de la cuisine, Bonneville a fait choix d'un chef qui sait donner aux plats qu'il prépare le relief nécessaire pour les rendre toujours appétissants.

CONFÉRENCE

Demain, au Temple du Travail, salle No 8, M. Saint-Martin fera une conférence contradictoire. Sujet: "Le socialisme, ses détails, son fonctionnement, son but." Le public est invité.

A VENDRE

Machine de vues animées d'occasion, mais en parfait ordre. Très bon marché. Écrire, pour détails, à D., "Le Nationaliste", Montréal.

GAZETTE RIMÉE Plus d'échevins!

Brigadier, répondit Pandore...

De Montréal, ville assez blanche, Sitôt qu'il a néigé dessus, Le Conseil branle dans le manche, Car ses membres seraient déçus, D'aucuns prétendant qu'il se trouve Trop d'échevins dans la maison Et, si certaine presse approuve, Rien ne prouve qu'on ait raison.

Autrefois, ça prenait trois hommes Bien comptés, dans chaque quartier, Pour empocher... toutes les pommes Et faire marcher le chantier. Un jour, on dit: Il doit suffire, Pour "mouvoir" plus à foison, De deux échevins pas plus rare; Va pour deux? — Comme de raison!

Aujourd'hui, l'on veut qu'un échevin À son quartier soit suffisant Et qu'il se tienne bien tranquille Sur la chère question d'argent. Pour peu que cela continue, Nos échevins en garnison Finiront par traîner la rue, Ce qui serait hors de raison.

Quant au fin Bureau de CONTRÔLE, Dont on nous prône tant le pain, Il serait vraiment plus drôle De le voir CONTRE un pot-de-vin. Car, depuis que le monde est monde, On sait que dans toute saison Et partout sur la motte ronde, L'argent passe avant la raison.

Il vaut, à ce compte, autant faire Des deux PIERRE—oh! rien qu'un grand coup Et—citoyens, la belle affaire— N'avoir plus d'échevins du tout. Les autres, à l'hôtel-de-ville, Se trahiraient la foison Et Concordia vivrait tranquille, Enfin rev'ne à la raison.

J.-H. MAILO.

La question du déménagement

La question du déménagement se dresse plus inquiétante que jamais pour ceux qui se croient obligés de balader leurs deux lars chaque fois que l'été nous revient. Comme nous ne déménageons pas cette année, ayant le bonheur de posséder un propriétaire facile à contenter, nous avons décidé de dépenser l'argent que nous coûterait un déménagement à regarnir notre mobilier. Inutile de vous dire que la maison N.-G. Valiquette a eu notre visite et que nous avons trouvé là tout ce qu'il nous fallait en fait de meubles, tentures et tapis. Les entrepôts sont situés 477 rue Sainte-Catherine Est; tel. Est 4182. — LA FAMILLE BENOITON.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM TAUX REDUITS

En vigueur du 1er mars jusqu'au 30 avril 1909 inclusivement. BILLETS DE SECONDE CLASSE POUR COLONS DE MONTRÉAL À: SEATTLE, VICTORIA, VANCOUVER, PORTLAND, ROSSLAND, NELSON, SPOKANE, KANE, LOS ANGELES, LOS ANGELES, LOS ANGELES, MEXICO CITY, MEX. Prix bas pour plusieurs autres endroits.

LES WAGONS-LITS POUR TOURISTES. Quittent Montréal les Lundis, Mercredis et Vendredis à 10.30 p.m., pour les passagers avant des billets de première ou de seconde classe pour CHICAGO et L'OUEST jusqu'à la Côte du Pacifique. — Un prix nominal est chargé pour les lits qui peuvent être réservés à l'avance.

Bureau des billets en ville, 130 rue Saint-Jacques. Tél. Main 6905 ou à la gare Bonaventure.

LE PACIFIQUE CANADIEN Ligne la plus courte, la meilleure

POUR HALIFAX, SAINT-JEAN ET AUTRES ENDROITS DES PROVINCES MARITIMES. L'express rapide quitte Montréal via la ligne courte du Pacifique Canadien, à 7.25 p.m., tous les jours excepté le samedi, arrivant à Saint-Jean et Halifax le lendemain.

Équipement à la hauteur du bon renom du Pacifique Canadien. Wagon-lit direct, wagons de première et de seconde classe. SERVICE DE WAGONS-RESTAURANTS INSURPASSABLE.

TAUX REDUITS. En vigueur à partir du 1er mars jusqu'au 30 avril 1909, inclusivement. VANCOUVER, VICTORIA, SEATTLE, VICTORIA, ORE., NELSON, ROSSLAND, SPOKANE, KANE, LOS ANGELES, LOS ANGELES, LOS ANGELES, MEXICO CITY, MEX. Prix bas pour plusieurs autres endroits.

WAGONS DE TOURISTES. Départ de Montréal tous les jours, le dimanche compris, à 10.15 p.m., pour Winnipeg, Calgary, Vancouver et Seattle. Prix du lit: Winnipeg, \$4.00. Calgary, \$6.50. Vancouver et Seattle, \$9.00.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE, 122 rue Saint-Jacques, près du Bureau de Poste.

GRACIEUSE INVITATION

Les dames ou les messieurs qui s'intéressent à l'art de la danse sont invitées à prendre part aux soirées dansantes qui sont données à l'hôtel de ville, tous les samedis, à 8 heures. Les demandes personnelles au sujet de ce programme doivent être adressées à M. J. A. Lapointe, Secrétaire, 122 rue Saint-Jacques, Montréal.

CHERCHER LA CAUSE VÉRITABLE

LES EFFETS QUE VOUS RESSENTEZ ONT UNE CAUSE.

Des milliers de gens sont malades toute leur vie, sans jamais en savoir la raison. Ils souffrent de maux de tête, d'indigestion, de douleurs dans le dos, et au moindre refroidissement ont des rhumatismes ou des névralgies.

Il est essentiel de guérir ces divers maux, ne supposant jamais que l'origine de tout le mal est le manque de régularité dans les fonctions intestinales, et dans beaucoup de cas, l'obstruction des rognons et de la peau. Le résultat, naturellement, est que l'organisme tout entier devient embarrasé d'impuretés qui, bientôt, dégénèrent en poisons et manifestent leur présence de façons variées.

"Fruit-a-tives" ou tablettes au jus de fruits, dégentent le foie obscuré, régularisent les intestins et activent l'action des rognons et de la peau. De cette façon, elles guérissent tous ces maux en supprimant la cause et permettent de jour à jour de la vie. 50c la boîte—6 boîtes pour \$2.50. 6 Boîtes d'essai, 25c. Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

L'effondrement du palais de glace

Le Palais de Glace s'est effondré, du moins en partie, sous l'averse de vendredi soir, mais, par bonheur, sans blesser personne.

Cela montre tout de même le danger qu'il y a de passer les nuits d'hiver à l'abri d'un palais de glace au lieu de les passer dans un endroit confortable et bien chaud, où l'on puisse se faire servir un souper princier à un prix roturier. Le Café des Nouveautés est tout indiqué pour cet objet aux amateurs de bonne chère. Aussi vont-ils en foule, tous, tous les soirs honorer aux plats délicats qui font le renom de cet établissement. — Café des Nouveautés, coin Cadieux et Sainte-Catherine.

ON DEMANDE — à acheter un exemplaire du numéro extraordinaire publié par le "Nationaliste" le 11 octobre 1907. Ce numéro, écrit spécialement pour raconter l'affaire du Canal de Beauharnois, manque la collection d'un de nos abonnés. Ceux qui l'auraient conservé seraient bien aimables de nous le faire savoir.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 547. — Florina Biben, épouse de Joseph Sylvestre, des Cité et District de Montréal, dûment autorisée à ester en justice, a institué, ce jour, une action en séparation de biens contre son mari.

Montréal, 10 février 1909. LAFRAMME, MITCHELL & CHENEVERT, Avocats de la Demanderesse. 500 rue St-Denis. Tél. Bell: Est 1840

Voici l'Originale, Unique et... Parfaite... Rotissoire a Pain. Pour Fourneaux a Gaz, Huile ou Gazoline. Elle grille quatre tranches de pain à la fois sur le même feu, et un pain entier en trois minutes. Le pain ainsi traité n'exhale aucune odeur de fumées. Un enfant peut s'en servir, tout l'ouvrage est simple à faire. PRIX: 50 CTS. ARGENT RETOURNÉ SI ON N'EST PAS SATISFAIT. L. J. A. SURVEYER, Marchand de Quincaillerie. BOULEVARD ST-LAURENT, A DEUX PORTES DE LA RUE GRAC.

Nous savons que vous admettez la supériorité du SCOTCH SIMPSON. Anssitôt que vous en aurez goûté. Son bouquet délicat et attrayant lui attire tous les connaisseurs. Le Whisky Ecossais de SIMPSON est un mélange des produits les plus choisis des distilleries d'Écosse. Il est vieilli en fûts. C'est la liqueur par excellence, partout et en aucun temps. HUDON & ORSALI, Seuls Agents Montréal.

LA COMPAGNIE DE Construction et de Pavages Modernes de Montréal. Construction d'Aqueducs, Pavages de Chaussées, Dalles de Trottoirs, etc. FOURNITURE AUX VILLES et AUX MUNICIPALITÉS de dalles en pierre naturelle et artificielle, fabriquées d'après les procédés les plus modernes. Édifice de la New York Life Ins. Co. Chambre 204. 11 Place d'Armes, MONTREAL. Tél Bell Main 5054.

GRAND SUCCES DE LIBRAIRIE "L'Ame Solitaire" (266 pages) Par Albert Lozeau. 2me édition. UN VOLUME DE LUXE IMPRIME A PARIS, 88 CTS. GRANGER FRERES, 43, rue Notre-Dame Ouest, C. DEOM, 47, rue Ste-Catherine Est, MONTREAL.

GRATIS! 25 Belles Enveloppes Élégamment Imprimées Gratuitement et expédiées FRANCO partout pour annoncer. Envoyez 15c. (en argent) pour 25 enveloppes blanches ou de couleur, et s'imprimerai gratis vos noms et adresse dans le coin gauche. Circulaire sur demande. Adresses: Boite 126, Montréal, P.-C.

Toujours du nouveau! - Economie! 2 REGISTRES AU PRIX D'UN! GRANDE REVOLUTION DANS LES REGISTRES DE GRAPHOPHONE.... Music on both sides! Two records at a single price! La Compagnie de Graphophone Columbia vient de prendre une importante décision, celle de discontinuer la fabrication des registres Diaphe à A SIMPLE FACE et de les fabriquer à DOUBLE FACE dans l'avenir, chose qui sera certainement bien appréciée du public en général et surtout du côté de l'économie. Les registres à Simple Face se vendaient 75c. et les doubles se vendront seulement 35c. chaque, ce qui veut dire en un mot: 2 Registres pour le prix d'un. Nous avons actuellement le répertoire au complet de ces nouveaux Registres à Double Face et nous invitons le public en général de venir en faire l'essai. En vue de ce changement et comme il faut écouler notre Stock de Disques de 10 pouces, [Simple Face] le plus tôt possible, nous avons décidé de les vendre à 45c. chaque ou \$5.00 la douzaine. Ces registres se vendent 75c. jusqu'à ce jour. Hâtez-vous de faire votre choix, quoique notre stock soit considérable, la demande est grande. Foisy Frères, Coin des rues Ste-Catherine et Sanguinet MONTREAL. N.B.—CATALOGUES ENVOYES SUR DEMANDE.